

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date : 29 mars 2024.....

INTITULE DE L'ACTION : Le 1^{er} mai – La déambulation des géants

DEPENSES (*)		RECETTES	
Intervention artistique (préparation et intervention de Tissiana, la géante de Villeurbanne) (1)	1490	Autofinancement	1 335
Accompagnement musical : La compagnie du chien jaune	1480		
Frais de déplacement de Tissiana (2)	1280	Participation des personnes (4)	
Repas bénévoles	144		
		Autres financements	2674
		<i>Rize /</i>	
		Aide demandée au PIC	1000
Mise à disposition salariés	615		
Valorisation du bénévolat	641	Valorisation du bénévolat	641
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	5 650		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	5 650	TOTAL	5650

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.